

ACTO Spécial larves moustiques film liquide eau stagnante

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n°1907/2006

Emission : 24/11/2020 ; Révision n°0 : 24/11/2020 ; Version n°1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit :

Nom commercial : ACTO Spécial larves moustiques film liquide eau stagnante.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation conseillée : Film liquide contre les moustiques et leurs larves. Contrôle des moustiques sur les étendues d'eau.

Utilisation déconseillée : Autres que celles indiquées.

Type d'utilisateurs : Grand public.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

SOJAM

2, Mail des Cerclades – CS 20808 Cergy – 95015 CERGY-PONTOISE CEDEX

Téléphone : 01 34 02 46 60 – Fax : 01 30 37 15 90

E-mail : contact@sojam.fr

E-mail rédacteur de la FDS : s.laboratoire@sojam.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

Numéro ORPHILA (INRS) : 01 45 42 59 59

Site internet : www.centres-antipoison.net

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Conformément au Règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations : Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage :

Conformément au Règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations : Non classé.

Pictogramme de danger : N/A.

Mention d'avertissement : N/A.

Mention de danger : N/A.

2.3. Autres dangers :

Le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB à un pourcentage supérieur à 0,1%.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélange :

Le produit ne contient pas de substances classées conformément au Règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.

4. PREMIERS SECOURS

LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE.

NE JAMAIS LAISSER SEULE LA PERSONNE INTOXIQUEE.

4.1. Description des premiers secours :

Aucune mesure de premiers secours n'est nécessaire.

Numéro d'appel des secours médicalisés : 15 ou 18.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Se référer à la section 4.1.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, mousse, poudre et eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Risques spécifiques durant l'incendie : Ne pas respirer les produits de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers :

Équipements de protection contre le feu : Les sauveteurs doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Pour les non-secouristes : Bloquer la fuite s'il n'y a aucun danger. Porter des équipements de protection individuelle appropriés, se référer à la rubrique 8. Éviter toute contamination des yeux, de la peau et des vêtements.

Pour les secouristes : Porter des équipements de protection individuelle appropriés, se référer à la rubrique 8. Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Utiliser le produit conformément aux informations sur l'étiquette.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir le produit qui a fui dans un récipient approprié, se référer à la rubrique 10.

Absorber le reste avec un matériau absorbant inerte.

Aérer le site de la fuite.

Éliminer le produit conformément à la rubrique 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques :

Se référer à la rubrique 8 et à la rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Ne pas relarguer le produit dans l'environnement.

Conseils en matière d'hygiène du travail :

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail.

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

Assurer une bonne ventilation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver le produit dans un récipient clairement identifié.

Conserver le produit loin des matériaux incompatibles, se référer à la rubrique 10.
Stocker à une température inférieure à 50°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Film liquide contre les moustiques et leurs larves. Contrôle des moustiques sur les étendues d'eau.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE #

8.1. Paramètres de contrôle : N/A.

8.2. Contrôles de l'exposition :

Protection des yeux/du visage : Non requis.

Protection de la peau : Non requis.

Protection des mains : Non requis.

Protection respiratoire : Non requis. En cas d'urgence, porter un appareil respiratoire à air comprimé à circuit ouvert (norme EN 137) ou un appareil respiratoire à prise d'air externe (norme EN 138).

Protection de l'environnement : Les émissions générées par les procédés de fabrication, y compris celles générées par les équipements de ventilation, doivent être vérifiées pour garantir la conformité aux normes environnementales.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES #**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :**

Aspect : Liquide.

Couleur : Clair.

Odeur : Légère.

Point d'ébullition : > 65°C.

Point éclair : > 101,1°C.

Solubilité : Insoluble dans l'eau.

9.2. Autres informations : Données non disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE #

10.1. Réactivité : N/A.

10.2. Stabilité chimique : Stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : N/A.

10.4. Conditions à éviter : N/A.

10.5. Matières incompatibles : Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux : N/A.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES #

11.1. Informations sur les effets toxicologiques : Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES #

12.1. Toxicité : Données non disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité : Données non disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : Données non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol : Données non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB : Le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB à un pourcentage supérieur à 0,1%.

12.6. Autres effets néfastes : Données non disponibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets :

Déchets/produits non utilisés :

Éliminer les emballages, avec ou sans reliquat de produit, conformément à la législation nationale, régionale ou locale d'élimination de ces déchets.

Ne pas réutiliser l'emballage et ne pas l'éliminer dans l'environnement.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU : N/A.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU : N/A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport : N/A.

14.4. Groupe d'emballage : N/A.

14.5. Dangers pour l'environnement : N/A.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : N/A.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC : N/A.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008.

Nomenclature ICPE : /.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Le fournisseur de cette fiche de données sécurité n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les paragraphes modifiés sont signalés par le signe #.

Références bibliographiques et sources de données : FDS des principaux constituants.

Toutes les indications contenues dans ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, en accord avec la législation européenne et sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires afin de respecter la législation nationale, régionale et locale.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Acronymes et abréviations :

ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement.

N/A : Non applicable.

ONU : Organisation des Nations Unies.

REACH : *Registration, evaluation, authorization and restriction of chemicals.*